**N° 09/262**

DEPARTEMENT
de la
HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

**VILLE de PLAISANCE du TOUCH**

OBJET :

**Motion sur le transfert de l'aviation d'affaires et sur le maintien de la piste de Francazal**

Convocation du :
**10/12/09**

Nombre de Membres en exercice :
**33**

Membres présents :
**22**

Un extrait de la présente délibération a été affiché en Mairie le.....

Rendue exécutoire de plein droit le.....
en application des dispositions de l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Le Président,

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville de PLAISANCE DU TOUCH

## SEANCE DU MERCREDI 16 DECEMBRE 2009

Le 16 Décembre 2009 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis ESCOULA.

**Etaient présents** : MM. ESCOULA - BALLARIN - BIGOT – BUZY VIGNAU – CAILLE - CANIHAC – CONCORDET - DEMERSSEMAN - DUC - FISCHER - FRAISSE - GUYOT – LACOINTA - LAVAYSSIERES - LEGAY – LENEVEU – MAURIN - PELLEGRINO - REQUENA - ROUZEGAS – SAINT GUIRONS - TORRES.

**Etaient représentés** :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme LECLERC | par Mme ROUZEGAS | Mlle DURAND | par Mme DUC |
| Mr COMAS | par Mr BALLARIN | Mr LE QUELLEC | par Mr ESCOULA |
| Mr RANEA | par Mr PELLEGRINO | Mme GUERRA | par Mme LAVAYSSIERES |
| Mr PAULIN | par Mme SAINT GUIRONS | Mr SMITH | par Mr LEGAY |

**Etaient excusés** : M. ESPARBES – IZARD - THOUZET

**Secrétaire de séance** : Mme DUC

La Base Aérienne 101 de Toulouse-Franczal a été dissoute il y a maintenant plusieurs mois et l'aérodrome devrait définitivement perdre son caractère militaire avant la fin de l'année 2010.

Dans ce cadre, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a institué un Comité de Pilotage sur l'avenir du terrain de Francazal. Différentes options concernant cette restructuration sont en cours d'étude. Parmi celles-ci, la possibilité de continuer l'activité aéronautique, en particulier par le transfert de l'aviation d'affaire de l'aéroport de Blagnac et son développement sur le site de Francazal.

Lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2009, l'ensemble des élus ont pris une position commune et claire sur ce projet. Ils dénoncent l'éventuelle continuité de l'activité aéronautique sur ce site dont les nuisances vont se perpétuer, voire augmenter.

En effet, la Commune de Plaisance du Touch se trouve dans l'axe de la piste de cet aérodrome et les concitoyens subiront le bruit des mouvements aériens. Ils craignent une augmentation du trafic, une augmentation des vols de nuit et l'utilisation d'avions plus bruyants.

Les édiles municipaux ont également mandaté Monsieur le Maire de Plaisance qui participe aux réunions du Comité de Pilotage sur l'avenir du terrain de Francazal pour qu'il s'oppose au maintien de la piste.

Ils demandent enfin que soient étudiés uniquement les autres scénarios qui excluent les activités aéronautiques.

.../..

Ceci exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne un avis défavorable au transfert et au développement de l'aviation d'affaire sur l'aérodrome de Francazal,

- demande la fermeture de la piste,

- mandate Monsieur le Maire pour qu'il s'oppose au maintien de la piste au Comité de Pilotage sur l'avenir du terrain de Francazal.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PAISANCE-du-TOUCH

L. ESCOULA